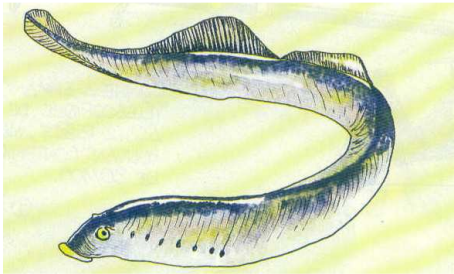


Les mal connus

La lamproie de planer
Lampreta planeri (famille des Cyclostomes)



Ce petit poisson mesurant couramment entre dix et quinze centimètres peut souvent être confondu avec une petite anguille. Son corps serpentiforme varie du blanc argenté au jaune clair sur le ventre et du gris foncé au brun sombre sur le dos. Les deux nageoires dorsales sont réunies pour n'en former qu'une seule. La tête est très caractéristique et ne permet plus aucune confusion avec l'anguille. La bouche en forme de ventouse est située sur la partie inférieure et à la place des ouïes, de chaque côté, les fentes des branchies montrent le système respiratoire. A noter que cette lamproie ne s'attaque jamais aux autres poissons. Elle se tient essentiellement en rivière où elle reste dans les endroits calmes et peu profonds. Elle demeure enfouie dans le sable où les dépôts alluvionnaires lui fournissent sa nourriture constituée de minuscules bestioles. On la découvre souvent en cherchant des petites bêtes ou en boubant le fond pour chercher des goujons.

L'épinoche
Gasterosteus aculeatus (famille des Gastérosyéidés)

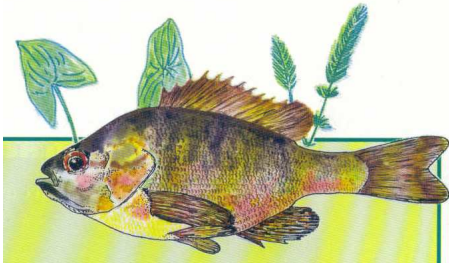


Ce petit poisson mesure entre trois et cinq centimètres pour atteindre exceptionnellement huit centimètres. Le dos vert foncé est fusiforme et il est protégé par des plaques osseuses dont le nombre varie selon des critères qu'il n'est pas évident de bien définir. Les flancs comprimés sont de couleur crème et sont quelquefois agrémentés de taches sombres. L'épinoche se distingue de l'épinochette par le nombre d'épines situées sur le dos. Elle n'en comporte que trois au lieu de neuf pour cette dernière. La seconde nageoire dorsale est très en arrière, à l'aplomb de la nageoire anale. La queue est rattachée par un pédoncule fort mince et enfin les mâchoires sont garnies de nombreuses petites dents. L'épinoche n'est pas exigeante quant à la qualité des eaux. Elle préfère les rivières peu courantes et les parties stagnantes ne la gênent pas bien au contraire. Il n'est pas rare d'en rencontrer dans les bordures des ruisseaux à fouillis. Elle se nourrit de plancton et de toutes sortes de bestioles vivant dans l'eau, y compris les œufs et les jeunes alevins des autres espèces. A l'époque de la reproduction, le mâle se pare de couleurs plus vives et il

construit un nid de forme ronde en réunissant des herbes et des débris de toutes sortes. Plusieurs femelles peuvent venir y pondre successivement, chacune y déposant des œufs relativement gros, d'un diamètre d'un millimètre et demi.

La perche-soleil

Eupomotis gibbosus (famille des Lépominés)



Ce poisson est l'un des habitants les plus colorés de nos eaux douces. Originaire d'Amérique du Nord, il est arrivé en France à la fin du XIX^e siècle. Le corps est haut et plat, il est recouvert de petites écailles rugueuses. Le ventre est orangé, tandis que les flancs sont parsemés de bleu, orange, brun, doré. La perche-soleil dépasse rarement les quinze centimètres pour un poids de cent grammes mais, en la saisissant, il convient de se méfier de la partie avant de la dorsale armée de rayons épineux. Comme chez la perche, les opercules sont pointus et coupants, et chez les mâles, ils sont ornés de jolies taches rouges. La perche-soleil a colonisé les eaux dormantes et courantes. On la trouve dans les étangs, les sablières, les canaux, les rivières lentes. Elle n'est active que quand les eaux sont chaudes et dès les premiers froids, elle se cache pour ne réapparaître qu'au printemps suivant. Elle fréquente les bordures peu profondes, ensoleillées et encombrées d'herbiers. Elle s'y tient à l'affût et consomme toutes les proies vivantes passant à sa portée. A son menu : des œufs et des alevins, des larves, des mollusques, des crustacés de petites tailles. Pour se reproduire, la perche-soleil creuse une cuvette dans le sable, puis la femelle dépose les œufs qui sont ensuite gardés par le mâle. Elle est classée dans les espèces nuisibles et pour éviter sa propagation, il est interdit de la transporter vivante.

Le carassin

Carassins carassius (famille des Cyprinidés)



Le carassin est souvent confondu avec une petite carpe commune. En y regardant de plus près, il est possible de s'apercevoir que son corps est plus haut et plus trapu et surtout, sa bouche nettement plus petite et totalement dépourvue de barbillon. Les

écailles sont à la fois dures et serrées et la dorsale est longue. La couleur varie du bronze à l'orange avec des reflets cuivrés. Le poisson rouge de nos aquariums et de nos bassins est un carassin. Quand ils viennent d'éclore, les alevins n'ont pas encore de jolies couleurs. Tous sont cuivrés et ce n'est qu'à la fin du premier été qu'ils vont prendre leurs couleurs chatoyantes. A noter que seulement dix à vingt pour cent des jeunes vont devenir des poissons rouges, les autres restant des carassins. Fréquemment vendu comme vif, quand il est relâché après une partie de pêche, il peut s'implanter dans une rivière ou un fleuve. Il est donc possible d'en trouver dans nos eaux.

Le spirilin

Spiralinus bipunctatus (famille des Cyprinidés)



Son corps est rond comme celui du chevesne, mais il est recouvert de petites écailles semblables à celles de l'ablette. Les flancs sont brillants et le dos varie du beige au brun avec des reflets variant du vert au jaune selon le milieu où il vit. La tête est

ronde, la bouche largement fendue et tournée vers le haut permet de saisir en surface des proies volumineuses. Les plus gros sujets peuvent atteindre huit à neuf centimètres. Sa ligne latérale double le distingue à coup sûr de l'ablette ou de l'able. Le spirilin vit de préférence en rivière mais il s'acclimate très bien aux gravières et aux étangs. C'est un excellent poisson fourrage pour les carnassiers comme la perche ou le sandre. Il est très prolifique, mais il peut être éliminé par les poissons chats ou les mouettes et autres oiseaux aquatiques.

Le poisson-chat

Ictalurus nebulosus (famille des Siluridés)



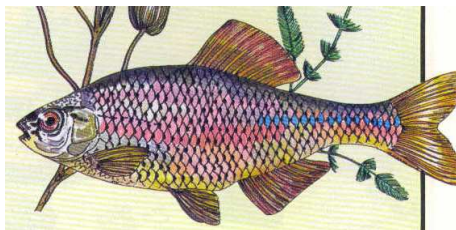
La confusion est possible uniquement avec un jeune silure, mais elle totalement impossible avec un autre poisson blanc. La tête est massive et aplatie, la bouche est largement fendue et les mâchoires sont armées de minuscules dents, formant de

véritables râpes et les lèvres sont pourvues de huit barbillons tactiles qui lui servent à se déplacer et à détecter la nourriture. Tout le corps est recouvert d'une peau lisse dont la couleur varie du jaune pâle à l'orange sur le ventre et du brun clair au noir foncé sur le dos. Les trois piquants, un sur chaque

nageoire pectorale et un sur la dorsale, permettent de le distinguer à coup sûr du silure qui, lui, n'en possède pas du tout. Notons également la présence d'une petite nageoire adipeuse sur le dos en arrière de la dorsale. Le poisson-chat affectionne les eaux chaudes et dormantes. Il s'adapte fort bien aux canaux et aux fleuves lents, surtout s'ils sont en communication avec des sablières. Les eaux froides et rapides des torrents ne lui conviennent pas du tout car elles n'atteignent pas la température de dix-huit à vingt degrés Celsius nécessaire à sa reproduction. Chaque couple pond près des bordures et surveillent ensuite ses œufs et ses jeunes pendant un bon moment. Ces derniers se déplacent en boules de plusieurs centaines à plusieurs milliers d'individus que l'on voit se chauffer au soleil à partir de la mi-juillet. Classé parmi les espèces capables de causer un déséquilibre, le poisson-chat est considéré comme nuisible. Il ne peut pas être transporté vivant ni introduit dans les eaux libres, un poisson pris ne doit pas être rejeté vivant (arrêté du dix-sept décembre 1985).

La bouvière

Rhodeus amarus (famille des Cyprinidés)

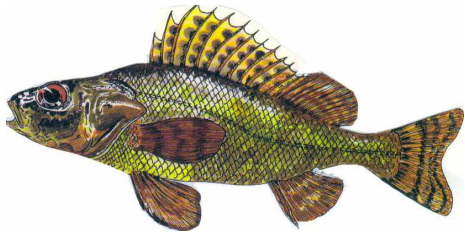


La taille de la bouvière adulte n'excède pas les sept ou huit centimètres. Son corps haut et aplati la fait ressembler à une brème avec le dos gris-noir et le ventre argenté couvert de petites écailles. Pour la distinguer à coup sûr, il suffit de regarder les flancs

pour admirer, chez les plus gros sujets, de jolies couleurs irisées dans les tons vert, bleu et rose pâles. Ces teintes sont particulièrement accentuées chez le mâle au moment de la reproduction. A noter que, chez les jeunes, ces couleurs sont à peine perceptibles. Autre détail important, la bouche demeure minuscule et ne permet l'absorption que de proies de petites tailles. La bouvière se plaît particulièrement dans les petits cours d'eau peu profonds et de faible débit. Elle affectionne les fonds de sable et demeure à proximité des bordures et des herbiers. On peut la rencontrer également dans les petits canaux, les sablières et les étangs à fond propre. Pour se reproduire, ce joli petit poisson doit obligatoirement trouver des moules d'eau douce (genre anodonte) car la femelle dépose ses œufs à l'intérieur du mollusque dont les branchies vont assurer l'aération.

La gremille

Acerina cernua (famille des Percidés)



La gremille est un poisson de taille modeste et mesure la plupart du temps entre cinq et dix centimètres. Un sujet de plus d'une quinzaine de centimètres est exceptionnel. Le corps est entièrement recouvert de petites écailles râpeuses au contact de la main. Le dos est généralement brun-vert mais, sur des fonds de sable ou de gravier, il peut devenir brun-roux ou doré. La partie avant de la nageoire dorsale comporte des rayons épineux dont la piqûre est douloureuse. Pour effrayer ses ennemis, la gremille hérissé cette dorsale comme la perche ou le sandre, mais en plus elle écarte ses opercules dans une attitude d'intimidation. Elle vit principalement dans les canaux, les gravières et les rivières lentes où l'on trouve les plus beaux spécimens. D'une très grande voracité, la gremille se nourrit de larves, d'alevins et d'œufs des autres espèces. Dans certains plans d'eau, les canaux principalement, les troupes de gremilles deviennent un réel fléau sur un coup car des sujets de cinq à six centimètres sont capables d'avalier une bouchée constituée de deux ou trois beaux vers de vase.

Complément

Dans cette longue présentation des populations qui peuplent l'Adour et ses affluents, il faudrait ajouter, pour être complet, des poissons qui peuplent les lacs d'altitude des Hautes-Pyrénées, comme le cristivomer (*Salvenilus mamaycush*), l'omble chevalier (*Salvenilus alpinus*), l'omble de fontaine (*Salvenilus fontinalis*) et les différents corégones.



Ombles chevaliers pris dans un lac pyrénéen